

Référence : C.N.64.2015.TREATIES-XVIII.10 (Notification dépositaire)

STATUT DE ROME DE LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE  
ROME, 17 JUILLET 1998

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE : COMMUNICATION <sup>1</sup>

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

L'action susmentionnée a été effectuée le 16 janvier 2015.

(Traduction) (Original : anglais)

La Mission des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments à l'Organisation et se réfère à la notification dépositaire du Secrétaire général C.N.13.2015.TREATIES-XVIII.10, en date du 6 janvier 2015, relative à la prétendue adhésion de l'« État de Palestine » au Statut de Rome de la Cour pénale internationale, fait à Rome le 17 juillet 1998 (ci-après dénommé le « Statut de Rome »).

Le Gouvernement des États-Unis d'Amérique considère que l'« État de Palestine » n'a pas la qualité d'État souverain et ne le reconnaît pas comme tel. Seuls les États souverains peuvent adhérer au Statut de Rome. Par conséquent, le Gouvernement des États-Unis d'Amérique considère que l'« État de Palestine » n'a pas la qualité requise pour adhérer au Statut de Rome.

Le 23 janvier 2015



<sup>1</sup> Voir notification dépositaire C.N.13.2015.TREATIES-XVIII.10 du 6 janvier 2015 (Adhésion : État de Palestine).

À l'attention des Services des traités des Ministères des affaires étrangères et des organisations internationales concernés. Les notifications dépositaires sont publiées uniquement en format électronique. Elles sont mises à la disposition des missions permanentes auprès des Nations Unies sur le site Internet de la Collection des traités des Nations Unies à l'adresse <http://treaties.un.org>, sous la rubrique "Notifications dépositaires (CNs)". En outre, les missions permanentes et toute autre personne intéressée peuvent s'inscrire aux "Services automatisés d'abonnement" pour recevoir les notifications dépositaires par courrier électronique, qui sont également disponibles à l'adresse <https://treaties.un.org>.